

CONVOCAATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Je vous remercie de bien vouloir assister à la prochaine réunion du Conseil Municipal qui se déroulera à la mairie, le :

Lundi 7 avril 2025 à 18 h 30

Comptant sur votre présence.

Je vous prie d'agréer l'expression de mes sincères salutations.

ORDRE DU JOUR – Session ordinaire

- 1) COMPTE FINANCIER UNIQUE 2024
 - Budget principal (Annexe 1)
 - Bois (Annexe 2)
- 2) BUDGET 2025
 - Affectation des résultats 2024 sur 2025 (Annexe 3)
 - Section de fonctionnement (Annexe 4)
 - Section d'investissement (Annexe 5)
 - Budget bois et programme d'action de l'ONF (Annexe 6)
 - Vote des taux de fiscalité directe locale 2025
 - Modification de la délibération sur les amortissements
- 3) Convention avec l'Agence Départementale d'Appui aux Territoires (ADAT) : prestation de mise à disposition d'un délégué à la protection des données mutualisé (Annexe 7)
- 4) Renouvellement de la certification de la gestion durable de la forêt communale
- 5) Syndicat des Eaux du Haut Plateau du Russey : demande d'autorisation d'intégrer la commune de Noël-Cerneux au Syndicat (Annexe 8)
- 6) Choix de l'entreprise pour la création d'un terrain de football en gazon synthétique au complexe sportif de La Courpée
- 7) Personnel :
 - Recours à un contrat d'apprentissage à la crèche
- 8) Questions diverses

Fait à Villers Le Lac, le 31 mars 2025.

Le Maire,

Dominique MOLLIER

